



Turbulences

Journal à destination des agents des
Douanes du HT RHIN

Février 2010

CFDT Finances
ALSACE

Les raisons de la colère

Dans ce numéro :

Les raisons de la colère	1
L'europe, l'europe, l'europe	1
And the winner is?	2
Consensus de Washington	2
RGPP2	3
Avec le FMI pour la vie	3
A qui le tour?	3

**Tous à la manif le
23 mars**

« **Si la population comprenait le système bancaire, je crois qu'il y aurait une révolution avant demain matin** » (Henry Ford, industriel).

Nous avons déjà eu l'occasion dans « Turbulences » d'évoquer la crise, ses causes et ses conséquences. Nous avons moqué les annonces de moralisation du capitalisme et de suppression des paradis fiscaux. Annonces sans effet bien évidemment. Nous assistons aujourd'hui à une attaque de la zone euro par des spéculateurs, qui renfloués grâce à de l'argent public sont de nouveau en position de force. Ces spéculateurs ont aujourd'hui tous les

atouts dans leur jeu. Ils profitent on ne peut mieux de l'impossibilité qu'ont les États de la zone euro de faire tourner la planche à billets. Les américains pourtant ne s'en privent pas. Cette disposition existe en France depuis 1973, cadeau de l'ancien banquier Pompidou aux banques et aux investisseurs institutionnels. Le but annoncé était de juguler l'inflation, principe fort du libéralisme et in fine de donner des garanties sur le Franc.

L'inflation en effet est une plaie pour les investisseurs, qui voient leurs créances se dévaloriser. Les investisseurs ont ainsi eu l'opportunité de prêter de l'argent à l'État, créancier sûr, avec la garantie de

L'Europe, l'Europe, l'Europe

Cette disposition favorable aux investisseurs est retranscrite dans l'article 123 du Traité de Lisbonne. Les États sont donc obligés de passer par des intermédiaires qui sont rémunérés par le

paiement d'intérêts. Le renchérissement du coût des investissements est venu année après année consolider la dette des états. Ce système qui profite à une caste de privilégiés est nuisible à l'ensemble des citoyens de



A qui profite la dette?

réaliser un placement rentable. L'État est donc obligé d'emprunter sur les marchés financiers pour financer ses investissements (dans les années 50/60 l'État avait déjà eu recours à l'émission d'emprunts, « emprunt Pinay » par exemple).

Depuis 1973, la France a payé plus de 1300 milliards d'euros d'intérêts à ses débiteurs pour une dette publique qui est aujourd'hui de 1500 milliards d'euros.

l'Union européenne. Pis, les banquiers ont mis au point des systèmes de prêts qui permettent de dissimuler les nouvelles dettes. Wall Street a, par exemple, prêté des milliards de dollars à la Grèce en traitant la transaction comme une



Avec le FMI, c'est pour la vie

Le FMI n'est pas en reste et souhaite la baisse des salaires de l'ensemble des salariés (publics/privés) afin de rendre les économies des pays développés davantage compétitives ! Olivier Blanchard, économiste en chef du FMI nomme cette politique, des « ajustements très pénibles ».

Dans une interview donnée au magazine le *Nouvel Observateur*, ce dernier précise qu'à l'instar de la Grèce, d'autres pays devront « ajuster les comptes publics ». Et, à défaut de vilipender la spéculation, il voit dans la crise l'occasion pour

les États de faire une politique salubre de réduction budgétaire. Quant au problème des retraites, l'économiste en chef du FMI demande tout simplement le recul de l'âge de la retraite.

Pour le FMI une seule politique en temps de crise : renflouer les banques et réduire les dépenses sociales !

Les fonctionnaires



Plus ça va... moins ça va. Il faut bien réduire les dépenses sociales pour renflouer les banques!

français sont donc écrasés par les institutions internationales, par Wall Street, par l'Union européenne et par l'État. Lourds fardeaux.

Nous vous avons rendu-compte dans le précédent « Turbulences » des suppressions d'emplois programmées pour 2010

Conséquences...pour les douaniers Mulhousiens!

A travers les chiffres, la CFDT avait pointé à juste titre un risque de fusion des brigades de Chalampé et de Colmar. Nous retrouvons à travers le devenir de ces deux brigades un exemple parfait de la convergence des intérêts de l'Union européenne et l'État français. La diminution des effectifs répond à la demande exprimée par Bruxelles de réduire les contrôles dans le cadre de la libre circulation des

biens et des personnes. Cette fusion qui est annoncée à demi mot ne sera peut-être qu'un pis-aller pour les agents de ces deux brigades. Ils ne connaîtront certainement pas le sort qui sera un jour réservé à des agents qui eux verront leur poste supprimé et à qui aucune offre de reclassement en douane ne sera proposée. Ce cas de figure se rapproche chaque jour davantage.

Il sera très certainement d'actualité dans le cadre de la RGPP2 et du plan pluri-annuel de réduction des effectifs 2012-2015.

«... la cfdt avait pointé à juste titre un risque de fusion des brigades de Chalampé et Colmar »

A qui le tour?

Nous le réaffirmons à nouveau, la suppression des bureaux et des brigades met en péril les fonctions supports. Il est symptomatique de voir que l'État cherche dorénavant à réaliser des économies d'échelle. En douane, cette politique se mettra en place dès 2011 avec la création des centres de services partagés (CSP) pour la gestion des dépenses publiques. En 2013, la douane devrait

également disposer d'un centre de service des ressources humaines, actuellement envisagé à Rouen.



les suppressions en Lorraine ou en Alsace, de toute façon il faudra se mobiliser!

Les effectifs des directions interrégionales seront touchés, mais pas seulement. En effet, avec cette

politique d'économies d'échelle recherchées, c'est, tôt ou tard, le rôle des DR qui sera remis en question. N'oublions pas qu'une direction qui ferme, entraîne avec elle, la recette régionale et le SRE. Dans les prochaines années, combien de directions régionales seront menacées de part leurs tailles critiques ou par la concurrence directe d'une autre direction.

1 rue de Provence
68090 MULHOUSE Cedex

Téléphone : 03 89 31 86 50
Télécopie : 03 89 31 86 52
Messagerie
finances67-68@cfdt-alsace.com

Des choix, des actes

Retrouvez nous sur le WEB:
www.cfdt-finances.fr


CFDT Finances

Nous savons que la fermeture de la DR de Mulhouse a déjà été évoquée en haut lieu. Cette fermeture n'est pourtant plus actualité au moins jusqu'à 2012.

Nous savons également d'ores et déjà que les services de la surveillance seront visés par les prochaines restructurations.

Les grandes manœuvres commencent déjà à Mulhouse avec la fusion des brigades de Colmar/Chalampé. La direction de Mulhouse continuera ainsi de payer un lourd tribut à la RGPP. Rajoutons à cela le projet, à l'étude, de fusion des services de la viticulture du Bas-Rhin et du Haut-Rhin.

N'avons nous pas ici les prémices d'un rapprochement des DR de Mulhouse et de Strasbourg ?

Aussi pour manifester notre mécontentement (le mot est faible), réussissons la journée de mobilisation du 23 MARS 2010.

Ce jour là, tous en grève !

Emploi, Pouvoir d'achat et vie au travail

La crise n'est pas terminée.

Pour s'en convaincre, un chiffre suffit : Pôle emploi prévoit 120 000 chômeurs de plus pour 2010. Mais il y a



Marcel Grignard: Secrétaire général adjoint CFDT

également le nombre de salariés pauvres qui explose et le pouvoir d'achat en berne à l'image du moral des ménages. Il est donc indispensable de poursuivre et d'amplifier les mesures prises l'an dernier sous l'impulsion de la CFDT pour amortir les effets de la crise – création du Fiso, dispositifs « former plutôt que licencier », mesures fiscales à destination des ménages les plus modestes, etc. Il est en effet impératif d'aider les personnes les plus touchées par la crise, à commencer par les chômeurs arrivant en fin de droits à

l'assurance-chômage, mais il faut également donner de l'espoir à l'ensemble des salariés. Plus largement, il faut peser sur l'avenir. C'est bien d'affirmer qu'il faut un autre mode de développement. Encore faut-il que pouvoirs publics et entreprises posent des actes en ce sens... et nous savons que cela ne viendra pas tout seul.

Le sommet social du 15 février a fixé un certain nombre de rendez-vous

. L'intersyndicale a décidé de s'en saisir pour peser sur les décideurs patronaux et politiques, tant au niveau national que régional. Il est capital, dans le contexte actuel, que les organisations syndicales recherchent les moyens de peser en commun pour donner du sens à leurs revendications afin de ne pas laisser les salariés isolés face aux conséquences de la crise. Il faut, au contraire, que l'intersyndicale parvienne à donner un débouché positif aux attentes des salariés.

C'est pour cela que nous avons

décidé d'une journée commune d'action et de mobilisation pour le 23 Mars.

Lors de cette journée, la CFDT mettra en avant les trois axes revendicatifs qu'elle porte au sein de l'intersyndicale depuis le début de la crise : l'emploi, le pouvoir d'achat et la vie au travail.

En arrière-plan de cette journée se profile la réforme des retraites. Plus d'un syndicat va vouloir en faire l'alpha et l'omega du 23 mars. C'est à bon compte trouver un thème fédérateur qui rassurerait tous ceux qui voudraient qu'on oublie la crise et sa cohorte de difficultés, à commencer par celles concernant l'emploi. C'est également vouloir occulter le temps du débat, pourtant indispensable à une réforme sérieuse des régimes de retraites. Si la CFDT veut ce temps de débat, c'est parce que rien ne remplace le temps de l'échange pour des choix partagés. C'est là une des conditions de la démocratie.